

LE VUARGNÉRIAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVOIRE
N° 27
Juillet 2018

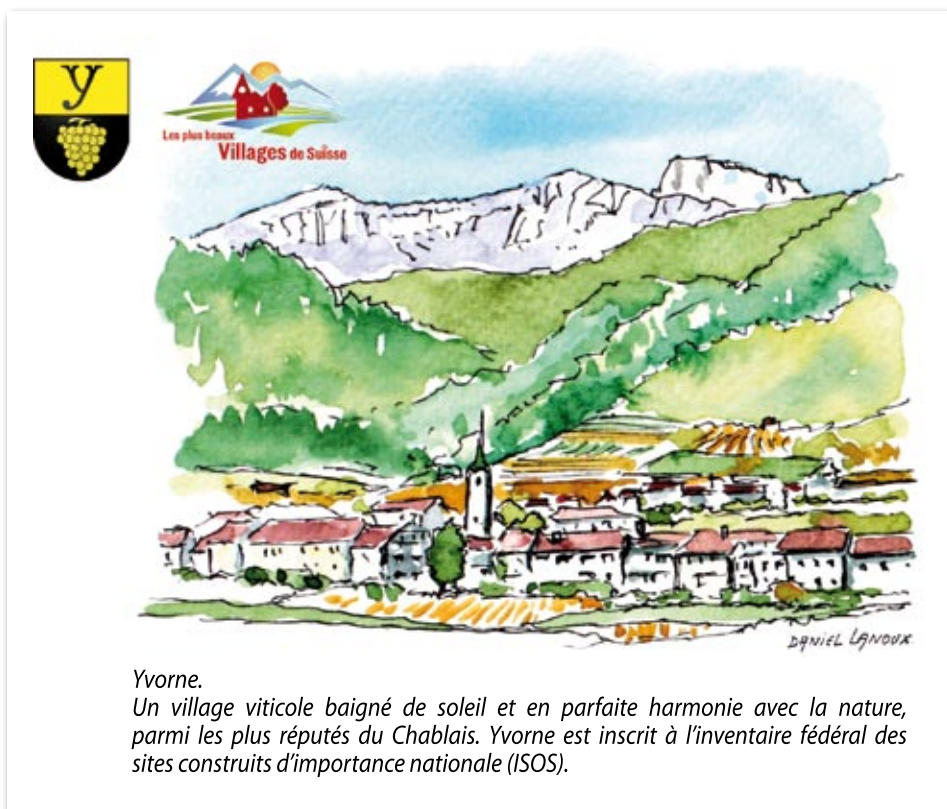
Le billet du Syndic

LE TEMPS, PRINCIPAL ALLIÉ DE NOS PROJETS

Les indicateurs techniques attestent que nos finances communales redressent légèrement le nez. Surveillées désormais comme le lait sur le feu, elles montrent qu'il faut savoir doser gaz et frein à main avec soin pour assurer un (re)démarrage en côte réussi. L'exercice 2017 confirme en outre le douloureux avertissement donné par le précédent: les mécanismes complexes – pervers diront certains – de la péréquation intercommunale requièrent de l'attention, et surtout de l'anticipation afin d'éviter de fâcheux retours de flamme comptables.

Malgré cette légère embellie, notre capacité d'autofinancement demeure insatisfaisante. Un peu inférieure à 10%, elle signifie que notre marge de manœuvre financière est faible, la couverture de nos investissements et le remboursement de nos engagements étant insuffisamment assurés. En fait, tous les signaux encore timides à la disposition de la Municipalité lui imposent de persévérer sur la voie d'une stratégie budgétaire prudente, en s'obligeant encore, dans le contexte préoccupant de la RIE III, à une stricte maîtrise des dépenses. Dans cet effort monotone, mais indispensable, le temps sera notre meilleur allié, l'installation d'un contribuable providentiel étant incertaine et les bienfaits d'une hypothétique fusion de communes sujets à caution.

Cette situation inconfortable n'empêche pas notre autorité de regarder vers l'avant et de fixer des priorités. Attendue depuis de nombreuses années, la réalisation de la place du Torrent est l'une d'entre elles, à condition de la coordonner avec le futur plan de stationnement des Maisons Neuves, la réfection de la route de la Scie, très dégradée, et le cas échéant la réaffectation de l'ancien local du feu. La place de Vers Morey et les services souterrains doivent subir une rénovation lourde. La modernisation du réseau d'eau et celle, collaborative, du système d'épuration lancent



Yvoire.

Un village viticole baigné de soleil et en parfaite harmonie avec la nature, parmi les plus réputés du Chablais. Yvoire est inscrit à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale (ISOS).

**Aquarelle de Daniel Lanoux en illustration de l'ouvrage
« J'aime la Suisse et ses villages »
présenté en page 9 de cette édition.**

aussi des défis financiers de taille. Enfin, mais la liste n'est pas exhaustive, il nous incombe d'investir tout prochainement un montant substantiel afin de sécuriser le pied de la falaise de Châble Rouge, avec – si nos analyses en confirment la pertinence économique – la

valorisation via PPA d'une importante parcelle en contrebas.

Ces grands projets, confrontés au manque de ressources que nous connaissons actuellement, ne sont pas pour autant morts dans l'œuf, à condition que nos ambitions puissent être mises à l'épreuve du temps, ce que notre société de l'urgence a malheureusement désappris de faire.

Edouard Chollet, syndic

SOMMAIRE

Billet du Syndic	1
Infos du Conseil et de la Municipalité	2-3
Infos du Conseil et Infos communales	4
Infos communales - Infos paroissiales	5
Sociétés locales, les Mousquetaires	6
Infos communales	7
Caves Ouvertes	8
Sociétés locales - l'Atelier-Théâtre	9
Vie villageoise - Les anciens tracteurs	10
Les Compagnons du Coteau	11
Agenda - The Mud Day	12

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach Yvoire, 024 463 21 83

Commune d'Yvoire:

tél. 024 466 25 22

site: www.yvoire.ch

e-mail: commune@yvoire.ch

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2018

- Préavis municipal N° 2-2018 concernant le rapport de gestion et les comptes 2017

Edouard CHOLLET, Syndic, passe en revue le rapport des comptes 2017 et apporte les précisions suivantes :

- La Municipalité présente des comptes 2017 pleinement conformes au budget, et relativement bien équilibrés. On enregistre une différence de 4,2% à la hausse pour le total des charges effectives et de 3.5% en augmentation pour le total des produits. Les recettes fiscales ont légèrement été surévaluées de 16% par rapport au budget, pour les personnes physiques et de 24% pour les personnes morales.
- Par rapport aux comptes 2016, le 40% des postes de charges non maîtrisables sont en recul, notamment les transports publics, la péréquation, la protection civile, la réforme de police et la santé publique, qui coûtent, tous chiffres additionnés, Fr. 631'000.- de moins que l'année dernière.
- L'état de santé financier de la commune a évolué favorablement l'année dernière ; il faut remarquer ainsi, sur la base des ratios financiers analysés techniquement par M. Busset, que la couverture financière des fonds de réserve a évolué de 8 points en une année. Elle est passée de 86,54% à 94,69%. Le remboursement financier des fonds propres ainsi que celui des emprunts vont être équilibrés.
- La marge d'autofinancement, bénéfice réel avant amortissement, passe à Fr. 550'000.- y compris une avance de Fr. 100'000.- sur la péréquation et la facture sociale en cours. Le décompte 2017 a bénéficié d'une ristourne bienvenue de l'Etat de Vaud. Ce résultat est nette-

ment supérieur à la moyenne des dix dernières années qui était de Fr. 126'000.-.

- La capacité d'autofinancement demeure faible, mais reste dans la moyenne des communes vaudoises. Cette valeur était négative l'année dernière.
- Le ratio, marge d'autofinancement endettement net, permet d'évaluer la capacité de financement de la dette communale. Il est d'environ 25%, ce qui veut dire théoriquement qu'en quatre ans, la commune pourrait effacer complètement sa dette. L'endettement total est actuellement de 4'670'000.-, en baisse de Fr. 500'000.- par rapport à 2016, ce qui représente Fr. 4'418.- par habitant, soit une diminution de Fr. 476.- par habitant par rapport à 2016. En comparaison, Lausanne était, l'an passé, à Fr. 18'110.- par habitant.
- Actuellement, la Municipalité met les établissements de crédit en concurrence par le truchement d'un courtier, qui a pour mission de décrocher les taux les plus intéressants.

Pour résumer, les finances communales ont quitté les chiffres rouges mais les comptes restent vulnérables. Il convient donc de rester prudent. Il est également important d'apporter un soin particulier au calcul prévisionnel de la péréquation

Prochaines séances (sous réserve de modification) :

- Jeudi 13 septembre à 20h00
- Jeudi 11 octobre à 20h00
- Jeudi 22 novembre à 20h00
- Jeudi 13 décembre à 20h00

Vous retrouverez le compte-rendu de la séance du 28 juin dans la prochaine édition du *Vuargnéran*.

Infos de la Municipalité

LUMIÈRE SUR LE VILLAGE

L'éclairage public d'Yvorne compte 205 points lumineux sur l'ensemble de son territoire. Prochainement, un lampadaire supplémentaire viendra éclairer l'arrêt de bus du Lac Vernay.

Ces dernières années, la politique énergétique de notre commune s'est naturellement tournée vers une efficacité accrue de son éclairage public. Le passage progressif aux ampoules à diodes électroluminescentes (LED) en est l'une des mesures les plus significatives, sachant que leur consommation est en moyenne de 29 Watts, voire même 11 Watts entre 23 h et 6 h du matin par rapport à la consommation des ampoules d'ancienne génération (120 à 180 Watts). Avec désormais 139 lampes LED, soit près de 68% de la totalité des ampoules, la transition vers une source moins énergivore de lumière va donc bon train.

Les ampoules au mercure, qui ne se fabriquent plus, représentent encore 16 points lumineux et seront remplacées cette année encore.

Pour le reste, l'éclairage provient de sources :

Fluocompacte :	3
Halogène :	4
Halogène métallique :	32
Incandescent :	4
Induction :	2
Sodium haute pression :	5

CURE DE JOUVENCE POUR LES FONTAINES

Les fontaines en pierre de St-Triphon situées sur le territoire communal suintent et sont abîmées.

La Municipalité a décidé de les rénover et, pour ce faire, a mandaté M. Laurent Nicolier de Corbeyrier, artisan-marbrier spécialisé dans la pierre naturelle, à raison d'une fontaine par année pour un montant d'environ Fr. 8'000.-.

Ces travaux débiteront par la fontaine située à la croisée de la Couronne.



RAPPEL DES PROCÉDURES EN MATIÈRE DE POLICE DES CONSTRUCTIONS ET PERMIS DE FOUILLE

OBJETS NON SOUMIS À AUTORISATION, MAIS DEVANT ÊTRE ANNONCÉS A LA COMMUNE	TRAVAUX DE MINIME IMPORTANCE POUVANT ÊTRE DISPENSÉS D'ENQUÊTE PUBLIQUE, SOUS RÉSERVE DU DROIT DES TIERS, MAIS DEVANT DANS TOUS LES CAS FAIRE L'OBJET D'UNE AUTORISATION MUNICIPALE ET/OU CANTONALE	OBJETS SOUMIS A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
Travaux d'entretien sous l'angle de rénovations/rafraîchissements intérieurs et extérieurs sans redistribution de volumes et agrandissement/modification de surfaces, sans abattage ou modification de murs. Demeure réservée l'application des mesures et directives en matière d'amiante selon teneur de l'art. 103 A L.A.T.C. et de la Loi sur l'énergie	Rénovations et rafraîchissements intérieurs et extérieurs avec redistribution légère de volumes et de surfaces, abattage ou modification de murs, sous réserve des directives en matière d'amiante selon teneur de l'art. 103 A L.A.T.C. et de la loi sur l'énergie	Nouvelles constructions Rénovations ou transformations intérieures et extérieures avec redistribution lourde de volumes et de surfaces Changements d'affectation Surélévation/agrandissement de bâtiments
Installation de dépendances (bûchers, cabanes de jardin ou serres) d'une surface maximale de 8 m ²	Installation de dépendances (bûchers, cabanes de jardin ou serres) de 8 m ² à 40 m ²	Installation de dépendances (bûchers, cabanes de jardin ou serres) de plus de 40 m ²
	Isolations périphériques avec présentation d'un calcul thermique	
Rénovation de façades, sans changement de teinte et sans apport de nouveaux matériaux (notamment isolation) Remplacement des fenêtres, des volets et des stores, sans changement de teinte	Modification de la teinte des façades, des volets et des stores Réfection toit, changement de tuiles (type et/ou couleur)	
	Pose de procédés de réclame	
	Utilisation temporaire du domaine public (travaux de fouille, pose d'échafaudages, de bennes par exemple)	
Installation de fontaines	Installation de piscines hors-sol et démontables et jacuzzis jusqu'à 5 m ³ , sous réserve des directives cantonales et de la loi sur l'énergie	Installation de piscines enterrées, piscines hors-sol, démontables et jacuzzis supérieurs à 5 m ³ , étangs

SÉANCE « EXTRA-MUROS » DE LA MUNICIPALITÉ À VERS MOREY, LE 18 AVRIL 2018

Depuis bientôt deux ans et à raison de deux fois par année, la Municipalité tient ses assises du mercredi matin en dehors du bâtiment communal de la Grappe. Les discussions et travaux de nos autorités se déroulent alors dans les différents hameaux et quartier de la Commune. Le 18 avril dernier, elles ont pris de la hauteur pour se rendre à Vers Morey. Comme à l'accoutumée, les résidents ont eu l'occasion d'échanger avec les Municipaux, tout en partageant le verre de l'amitié.



FOOTBALL MATCH AMICAL FC AUTORITÉS AIGLE - FC AUTORITÉS YVORNE, 22.06.2018

Le Stade de la Mêlée à Aigle a vu s'affronter les autorités communales d'Aigle et d'Yvorne à l'occasion d'un match de football, le 22 juin dernier.

Disputée avant la diffusion du match Serbie-Suisse, cette rencontre



Un bel esprit d'équipe, tel celui qui anime le travail des conseillers communaux tout au long de l'année.

jouée sous un soleil de plomb a rapidement mis les jambes et les organismes à rude épreuve. Engagement, fair-play et bonne humeur ont rythmé les deux périodes de jeu d'une trentaine de minutes chacune. Au final: de la sueur, des sourires et des Aiglons qui l'emportent sur le score de 2 à 0.

Un grand merci à António Santos pour les photos.



Les joueurs de FC Autorités Aigle en blanc et ceux d'Yvorne, en noir.

Infos communales

POLICE - POPULATION INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal ces derniers mois :

MAI 2018

11.05 - Vol dans une voiture parquée le long du Boulevard. Forcé serrure d'une porte.

Nouvelle vague de tentatives d'escroqueries

NETTOYAGES OU PEINTURE DE VOLETS, FAÇADES, TOITS ET TERRASSES. ATTENTION AUX ARNAQUES!

Des individus, pour la plupart de France voisine, font du porte-à-porte et proposent, souvent de manière très insistante, d'effectuer des travaux d'entretien à des prix défiant toute concurrence. Depuis quelques temps, ces personnes se déplacent régulièrement avec des voitures immatriculées en Suisse et même dans le Canton de Vaud. Pour augmenter la tromperie, ils apposent sur leurs véhicules des panneaux magnétiques mentionnant les raisons sociales d'entreprises, souvent fictives.

Soyez vigilant envers ce démarchage et ce bien avant de donner votre accord pour l'exécution de tels travaux. En effet, sans devis, le montant est à régler immédiatement et de surcroît sans facture. Attention, sur leur manière de procéder car parfois, pendant le premier contact à la porte, un autre de ces individus commence déjà le « travail », ce qui

peut gêner le propriétaire à tout refuser. C'est d'ailleurs un des arguments clés qu'ils aiment bien utiliser pour faire pression.

Dans la réalisation des travaux, ils utilisent des appareils à haute pression qui peuvent endommager la structure de la façade, voire arracher des tuiles. Le produit employé, vanté comme un produit de grande qualité, est souvent dilué depuis des lustres. A forte teneur en eau de javel, il peut détruire irrémédiablement la végétation avoisinante et blanchir les dalles. De plus, il s'évacue dans les conduites des eaux claires.

Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bienfaisance des travaux ne correspondra pas à vos attentes.

Gardez les bons réflexes!

- Refusez catégoriquement tout travail que vous n'avez pas demandé. Lors d'un réel besoin de rénovations ou de nettoyages, prenez contact avec une société locale.
- Demandez une carte de visite à la personne ou photographiez celle qu'il vous présentera (peut-être) rapidement.
- Relevez un maximum d'informations sur le véhicule (plaque, marque, type, couleur, raison sociale apposée).
- **Mais surtout: AVISEZ IMMEDIATEMENT LE 117.**

Pour tout renseignement:

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz: tél. 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz: tél. 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle: tél. 021 557 78 21

Pour recevoir les « info-délits » par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'Adj. Christian Borloz, gérant de sécurité: christian.borloz@vd.ch



SANTÉ PUBLIQUE



Le Réseau Santé Haut-Léman regroupe les professionnels de la santé, des institutions (hôpitaux, EMS, Centres médico-sociaux) et des indépendants (médecins, infirmiers, diététiciens), dans le but d'offrir un système de santé régional performant et innovant, répondant aux besoins de la population.

- Vous avez besoin d'informations au sujet des structures médico-sociales, pour vous-même ou pour un de vos proches ?
- Vous avez des questions à propos des démarches à entreprendre en lien avec un hébergement ? Vous ou l'un de vos proches êtes en difficulté à domicile ?
- Vous désirez contacter une assistante sociale ?

Dans ce cadre, le Bureau Régional d'Information et d'Orientation (BRIO) se tient à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions. Ce service ne fait pas l'objet d'une facturation.

L'équipe du BRIO:

- informe sur les prestations offertes par les institutions sanitaires et médico-sociales de la région,
- conseille et soutient la population et les professionnels dans les décisions d'orientation,
- oriente les personnes en perte d'autonomie vers les services adaptés à leurs besoins,
- centralise les disponibilités d'hébergement et traite les demandes,
- accompagne les personnes dans les démarches socio-administratives en lien avec un hébergement.

Pour tout contact:

Réseau Santé Haut-Léman
Rue de Fribourg 40
1800 Vevey
Tél. +41 21 973 16 21, courriel: brio@rshl.ch

ADMINISTRATION COMMUNALE**Horaire d'été**

En raison des vacances, l'administration communale sera ouverte comme suit du 9 juillet au 27 août 2018:

lundi	08h30-11h30 / 13h30-17h00
mardi	08h30-11h30
mercredi	fermé
jeudi	08h30-11h30
vendredi	08h30-11h30

Durant cette période, la Municipalité siègera une semaine sur deux.



LA BARQUE DES ENFANTS

Le 10 juin 2018, 150 personnes de la région d'Yverne et du Chablais se sont réunies à Villeneuve pour une journée des familles organisée par les paroisses protestantes. La barque des enfants « La demoiselle » permettait à chacun de faire un tour aux abords de l'île de Peilz, puis au large du château de Chillon, toutes voiles dehors.

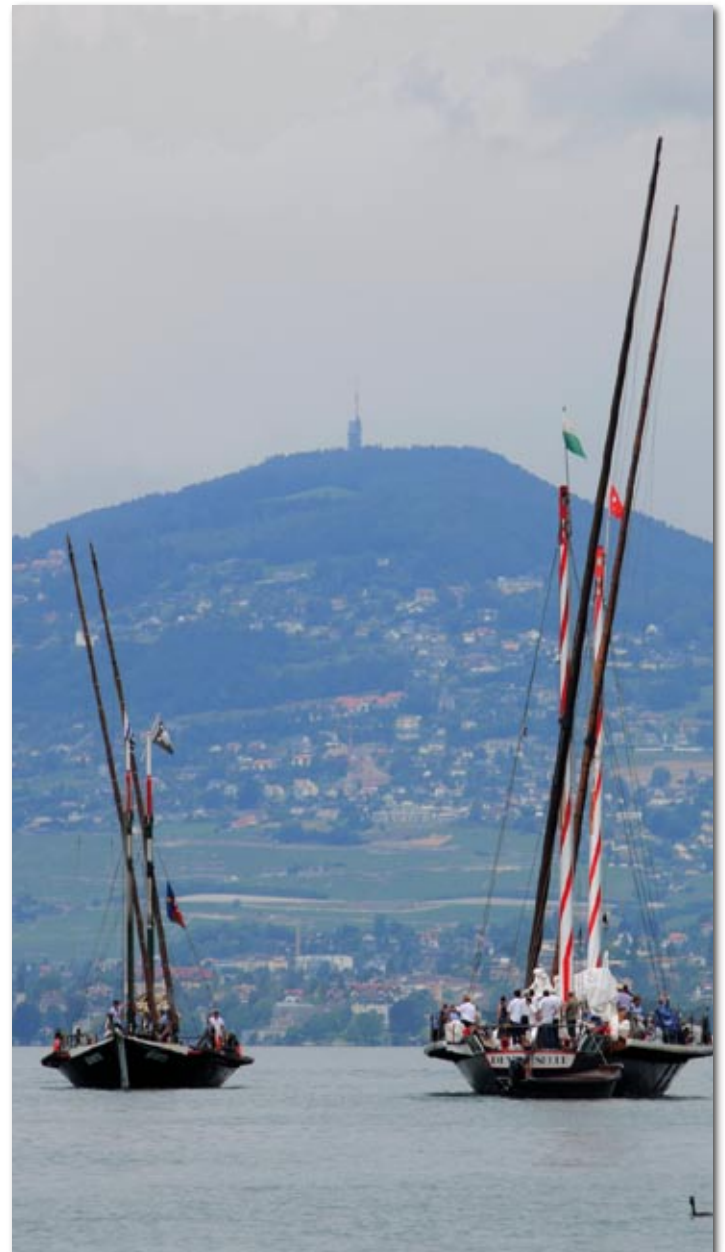


Durant la journée des ateliers sportifs, artistiques et vocaux étaient organisés.

Enfin, un culte en plein air, sur la plage, marqua la clôture de cette magnifique journée, avec l'évocation de la pêche miraculeuse, ce récit étonnant, qui nous invite à avancer en eaux profondes, à trouver Dieu dans la profondeur de nos relations.

Cette journée d'Eglise est organisée chaque année, et si cette édition était maritime, la suivante sera axée sur la solidarité.

Didier Heller, pasteur



En l'an 2000, le Conseil de la Société de la Bourgeoisie d'Yvorne, dite des Mousquetaires, décidait d'organiser une grande fête à l'occasion de son 250^{ème} anniversaire, en 2003. Quatre personnes venaient alors renforcer les cinq membres du Conseil pour créer un évènement digne de ce quart de millénaire.

Le plus gros du travail consistait alors à compiler les archives de la société, ainsi que celles de la Commune d'Yvorne, voire du Canton ou même les Archives Cantonales Bernoises pour essayer de dénicher une date précise quant à la fondation de la société. En effet, les premiers procès-verbaux datant de 1852 ne laissent rien transpirer d'un hypothétique début environ cent ans plus tôt.

La seule date qui nous était connue jusqu'alors était celle sculptée dans la porte de pierre sise à l'entrée de la vigne du Torrent : 1753.

Des doutes profonds quant à l'exactitude de cette date tenaillaient



La porte de la vigne de la société sur la place du Torrent

les membres du Conseil. Pourquoi l'Abbaye des Mousquetaires d'Aigle se serait constituée en 1590 et celle d'Yvorne seulement 163 ans plus tard ?

Le challenge était important et deux membres de la Commission ont travaillé d'arrache-pied avec un certain succès. 1753 serait donc la date de fondation mentionnée dans la plaquette-souvenir.

C'est alors que, cinq mois avant la Fête, l'archiviste de la société Pierre-Henri Deladoey nous annonce, lors de l'assemblée générale de 2003, avoir trouvé une autre date avec un acte prouvant la fondation en...



Le cortège du 350^{ème} anniversaire

1667. Quel toupet ! Après trois ans de travail pour organiser un 250^{ème} anniversaire, voilà-t-il pas que nous allons fêter le 336^{ème} !

Qu'à cela ne tienne, la machine était en route, il fallait continuer... Dont acte.

En 2017, la société a fait un saut dans le temps : 100 ans en 14 ans ! Elle a donc dignement fêté son 350^{ème} anniversaire.

La Bourgeoisie d'Yvorne compte une huitantaine de membres à ce jour. Ce nombre est en régression permanente, une étude est en cours pour permettre à un fils ou à une fille de membre qui ne porte pas son nom car non marié de rejoindre les rangs de la société afin de l'étoffer. Ses sociétaires ont pour noms : Aliberti, Ansermoz, Blanc, Bornex, Boven, Cornet, Delacrétaz, Deladoey, Deppen, Grosjean, Hunacek, Kohli, Minod, Nicolier, Nicollier, Perréaz, Perret, Petitmermet, Pollen et Tabord.

Diego Tabord, greffier

L'Abbaye des Mousquetaires fait partie de la Société des Abbayes vaudoises.

Le comité, appelé dans la nomenclature des Abbayes le Conseil, est composé d'un abbé-président, d'un greffier, d'un trésorier, d'un vice-abbé et d'un membre.

Pour être reçu membre de la société, il faut être bourgeois de la commune d'Yvorne.

Un tir et une fête sont organisés avec l'Abbaye sœur de l'Union, normalement chaque année, l'occasion aux fines gâchettes de se défier bien amicalement au stand des Grandes Isles d'Amont.

La société possède trois parcelles de vigne travaillées par trois vigneron, dont une avec un « cabetzon ».

Les produits de ces parcelles sont utilisés aux dépenses et aux frais d'organisation du tir annuel, y compris les prix délivrés aux tireurs.



LES MARCHÉS D'YVORNE

DE 8 H À 12 H À LA PLACE DU TORRENT

FROMAGES ET PRODUITS D'ALPAGE
FRUITS, LÉGUMES ET CÉRÉALES
VIANDES ET CHARCUTERIES
POISSONS DU LÉMAN
PAINS ET PÂTISSERIES
CONSERVES, SIROPS,
CONFITURES ET JUS
TISANES ET HERBES
CHOCOLAT
FLEURS
OEUFS
PÂTES
MIEL
VIN

11 AOÛT
8 SEPTEMBRE
13 OCTOBRE

www.marche-yvorne.com



PRÉVENTION

SE PROTÉGER DES FORTES CHALEURS

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures supérieures à 33°C. Les très jeunes enfants, les personnes âgées, les personnes avec maladie chronique ainsi que les personnes dépendantes ou isolées sont particulièrement concernées. Il est possible de se protéger par des mesures simples.

PROTÉGEONS - NOUS !

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS

 **Se reposer... rester au frais**

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors

 **Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir**

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

 **Boire régulièrement... manger léger**

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

 **En présence de signaux d'alerte**

- Appeler le médecin traitant,
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde **0848 133 133**
- En cas d'urgence vitale appeler le **144**

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement ! Faire boire et rafraîchir la personne.



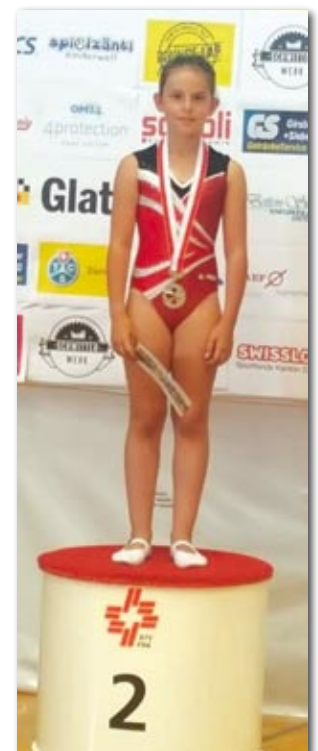
www.vd.ch/canicule

EXPLOIT

MANON ROUX, VICE-CHAMPIONNE SUISSE ET ROMANDE DE TRAMPOLINE

Manon a commencé le trampoline à Aigle, au Centre Romand de Trampoline basé à l'UCI, en août 2017 à l'âge de huit ans. Son objectif : intégrer le cadre National. Une blessure et trois mois d'arrêt de sport viendront compromettre sa première saison qui avait pourtant bien commencé avec deux finales en trois compétitions. Depuis sa reprise, elle enchaîne les succès, tout d'abord en remportant la compétition inaugurale de la nouvelle saison à Grenchen, en mars dernier, puis en obtenant sa qualification pour les championnats suisses, les 2 et 3 juin à Volketswil. Malgré une nouvelle blessure qui perturbera sa préparation, le courage et la détermination lui offriront une magnifique deuxième place et le titre de vice-championne suisse dans la catégorie U11 National.

Un exploit auquel viendra s'ajouter, une semaine plus tard, une deuxième place au championnat romand, organisé à l'occasion de la Fête romande de gymnastique à Lausanne.



Le week-end de Pentecôte a permis aux amateurs de vins vaudois de découvrir et déguster, dans tout le canton, le millésime 2017, fraîchement mis en bouteilles.

L'Office des Vins Vaudois salue une fréquentation record pour cette 9^{ème} édition des Caves ouvertes vaudoises, fédérant quelque 300 vigneronns des six appellations vinicoles.

A Yverne, l'humeur festive a dominé deux jours durant, en dépit de visiteurs clairsemés à travers les quatre coins du canton, chacun des producteurs ayant le plaisir et la satisfaction de présenter des produits de haute tenue.



Chez les Artisans Vignerons d'Yverne



La musique à l'honneur chez Bibi



Le premier verre chez Jean-Pierre et Nathalie Perréaz



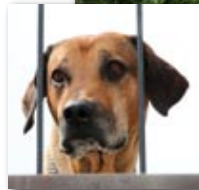
Au Domaine Dillet avec Eric Minod et Nicolas Dervey



Il n'y avait pas que des Vuarnégériens à la Commune



Aux Portes Rouges, Claude et Maxime Isoz



Moi aussi, je dégusterai bien!



Au Clos du Rocher après une bonne marche!

A la Maison Blanche, 2 Suardet d'un coup



Sous la tente de Fabrice Monod et Stéphane Borter

Au Domaine de l'Ouille avec Frédéric Deladoey



UN PREMIER SEMESTRE INTENSE POUR L'ATELIER THÉÂTRE DU TORRENT

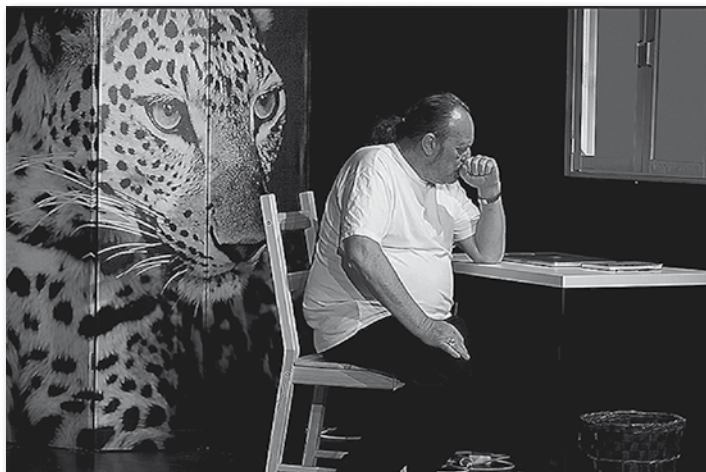
L'Atelier Théâtre du Torrent d'Yvorne a eu le plaisir de présenter trois pièces au début de cette année avec tout d'abord «Le fantôme du théâtre», de Florence Grillot, interprétée par la classe des enfants et comptant six élèves vuarnégériens. Il y eut ensuite «Agatha Blouse» de Alec Drama, jouée par la classe des ados, avec douze élèves issus d'Yvorne, Aigle, Villeneuve, Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry. Cette pièce a également été jouée au Théâtre de l'Odéon à Villeneuve. Enfin «L'accord parfait» de Joël Contival, par la classe adulte. Cette pièce était une création écrite spécialement pour l'Atelier. Elle fut créée à l'Odéon de Villeneuve et sera reprise en tournée dans plusieurs salles de Suisse romande et dans deux théâtres français à Troyes et près de Toulouse. L'activité a donc été intense et au travers de ces ateliers, le nom d'Yvorne est porté loin de nos frontières sur la scène culturelle. L'Atelier est ouvert à tous de 8 à 88 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Guy Bochud,
tél. 079 321 07 17 ou www.atelier-du-torrent-yvorne.ch

L'Atelier remercie la commune d'Yvorne et le Cartel des sociétés pour leur aide et leur appui.



«Agatha Blouse» par la classe des ados



«L'accord parfait» interprété par la classe adulte



«Le fantôme du théâtre» mettant en scène la classe des enfants

Infos communales

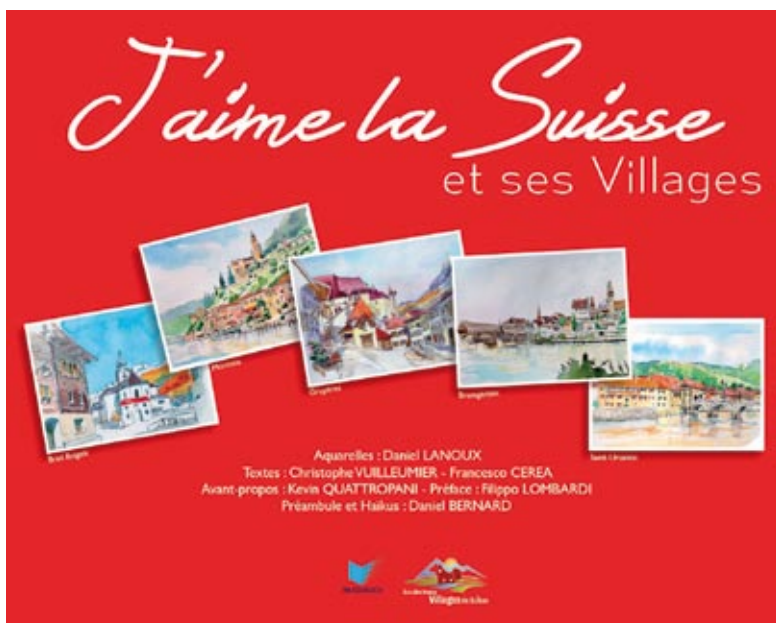
EDITION «J'AIME LA SUISSE ET SES VILLAGES»

L'association «Les plus beaux Villages de Suisse», à laquelle appartient Yvorne, a grandement contribué à la réalisation d'un nouvel ouvrage consacré aux plus belles bourgades du pays; une occasion de découvrir ou redécouvrir la Suisse et ses beautés villageoises avec, pour la première fois réunit dans une publication majeure, tous les villages classés dans le réseau national.

Editée par «Art & Culture», cette publication regroupe autour de présentations narratives, nourries par les historiens Christophe Vuilleumier et Francesco Cerea, des aquarelles du lieu et de ses environs signées de l'artiste Daniel Lanoux, et relevées de manière insolite par les haïkus (brefs poèmes) de Daniel Bernard. Bel aéroportage pour ce «guide» de balades virtuelles... qui donne envie de passer à de véritables excursions vers ces sites pleins de charme et parfois injustement méconnus!

«J'aime la Suisse et ses villages», Fr. 29.90.

Pour toute commande:
www.beauxvillages.ch, rubrique «shop».



HISTOIRE(S) DE GÉNÉRATIONS

Deuxième épisode de nos rencontres intergénérationnelles.

Kevin et Enzo à la rencontre de leur voisin, Jean-Bernard Fazan.

- Lundi 4 juin, Kevin et moi sommes allés chez mon voisin, M. Fazan, qui a gentiment accepté de nous recevoir. Nous nous sommes rendus chez lui après l'école. Il nous a accueillis avec une délicieuse tarte à la courge, qu'il avait préparée pour nous. Cette rencontre nous a permis d'apprendre à un peu mieux le connaître.

Jean-Bernard Fazan a grandi à Lausanne. Son papa était conducteur de trains. Il vit actuellement à Yvorne avec son épouse, dans la maison qu'il a achetée il y a 34 ans. Il est papa de trois garçons et il est même grand-papa. Il est aujourd'hui retraité, avant cela il était prof de mathématiques et de sciences à Aigle. A la maison, c'est lui qui fait la cuisine. Il est passionné de bricolage et il aime donner une seconde vie à de vieux objets, il aime particulièrement travailler le bois. Il nous a fait visiter son atelier et montré quelques objets qu'il a créés, comme des couteaux et des lances.

Nous avons passé un super moment, et avons beaucoup apprécié sa gentillesse et son humour. Un grand merci à M. et M^{me} Fazan.

Kevin et Enzo

- J'ai eu en ce début juin la visite de deux petits gars du quartier de Vers La Cour qui avaient manifesté le désir de rencontrer « Monsieur Fazan ».

Nous nous voyons quasiment tous les jours, mais ce fut l'occasion de discuter en prenant les « quatre heures » sous ma treille.

Enzo, je l'ai connu tout bébé, premier enfant de mes voisins directs, qui est devenu un petit sportif, gourmand, passionné de BMX, son copain Kevin, on l'a connu plus tard avec son teint bronzé et sa chevelure digne d'Absalom, toujours le sourire sur son vélo, ils font par-

tie de cette nouvelle génération de gamins qui égaient le quartier 30 ans après mes enfants et les petits Dervey.

Ils ont pu savoir un peu mieux qui j'étais, visiter mon « immense » maison, l'atelier, la grange...

Tous deux ont leurs parents qui travaillent, Kevin semble s'entendre à merveille avec Enzo qu'il vient trouver à chaque occasion. Il faisait du foot mais a arrêté: on ne lui faisait pas de passes... il a un peu de peine avec le livret et les divisions, il peut revenir me voir...

Enzo n'a pas l'air d'avoir trop de problèmes à l'école mais il est un peu casse-cou, s'affichant une fois avec un plâtre, une autre avec une joue géante... deux braves gamins.

Ce fut un joli moment d'échange qui j'espère se prolongera en d'autres occasions.

Jean-Bernard Fazan



De gauche à droite : Kevin, Jean-Bernard Fazan et Enzo

Infos communales

4ÈME RENCONTRE DES ANCIENS TRACTEURS, 16-17 JUIN 2018

La quatrième rencontre d'anciens tracteurs et machine agricoles, mise sur pied par « l'Amicale des anciens tracteurs Plumett », a eu lieu les 16 et 17 juin derniers aux Glariers à Aigle. Durant ces deux jours, les participants étaient invités à participer à diverses épreuves, sous forme de concours, avec leur tracteur. Comme à l'accoutumée, un défilé a eu lieu le dimanche en direction d'Yvorne en empruntant les chemins viticoles. Une halte à La Grappe a permis au public d'admirer de plus près ces véhicules chargés d'histoire.

Galerie photos sur le site:

www.amicale-anciens-tracteurs-plumett.ch

Source photos: Amicale des anciens tracteurs Plumett.



De toutes les marques, couleurs et époques aux Maisons Neuves

Les tracteurs Plumett à l'honneur devant la Grappe

Le président de l'Amicale des anciens tracteurs Plumett, Charles-Henri Tabord, en tête du défilé traversant le vignoble vuarnéran



COMPAGNONS DU COTEAU SUCCÈS POUR « L'AFFAIRE DONOVAN MAC-PHEE »

Les Compagnons du Coteau d'Yverne ont présenté « L'affaire Donovan Mac-Phee » (ndlr.: voir présentation dans *Le Vuarnéran* 26) de Frank Didier au printemps. Cette comédie policière a rencontré un vif succès avec plus de 650 spectateurs enthousiastes.



Pour sa première mise en scène, Laurent Buchs s'est illustré en apportant une touche résolument plus moderne. La diffusion d'un générique vidéo en ouverture de la pièce et l'introduction de « flash-backs », rendue possible grâce à d'ingénieux montages, ont beaucoup plu au public. Le travail des acteurs mérite également d'être salué: la complexité des personnages s'est muée en véritables rôles de composition pour les comédiens. Ces derniers n'ont pas ménagé leur peine pour répéter, inlassablement, certaines scènes ardues en raison des contraintes scénaristiques et techniques.

Une attention particulière a également été apportée au décor. Conçu par Jean-Maurice Mayencourt et Nicolas Dervey, il vient soutenir l'intrigue et le jeu des acteurs avec justesse.

Un défi parfaitement relevé par l'ensemble de la troupe, pour le plus grand plaisir d'un public forcément conquis par de telles prestations.



Intéressés à participer aux aventures des Compagnons du Coteau ?

- La société est ouverte aux personnes dès 17 ans.
- Répétitions les mardi et jeudi à la salle de la Couronne.

Contacts:

www.facebook.com/lescompagnonsducoteau
www.cartel-yverne.ch/les-compagnons-du-coteau

Les automnales YVORNE

Le samedi
15 septembre 2018
de 10 h à 18 h

Grands Vins
d'Yverne

Thème de la manifestation :
La fête des vigneron

ANIMATIONS MUSICALES

PROVY
Promotion des vins d'Yverne
www.yverne-provy.ch

Le Ressat d'Yverne

7^e édition

Dimanche 21 octobre 2018
Prix : CHF 150.-/personne

Balade savoureuse au cœur des vignes
8 étapes authentiques pour découvrir
les meilleurs crus d'Yverne,
accompagnés de mets et de fromages du terroir
préparés par des artisans du goût.

Toutes les infos et inscription sur
www.yverne-provy.ch

Inscrivez-vous maintenant !

Les cuisiniers

Christophe Rod
Auberge de Lavaux – La Conversion

Marie Robert
La Café Suisse – Bex

Mathieu Bruno
Là-Haut – Chardonne

David Berger
Château Maison Blanche – Yverne

Famille Reichenbach
Auberge de la Couronne – Yverne

Claude Philipona
Restaurant Le Torrent – Yverne

Jean-Louis Bapst
Laiterie du Collège – Aigle

PROVY
Promotion des vins d'Yverne
www.yverne-provy.ch

- 11 août Tournoi de pétanque**
terrain de pétanque, Pré Nové, Bouchon d'Or
- 11 août Les Marchés d'Yvorne**
place du Torrent, Comité des Marchés
- 25 août 25 ans du Moto Club** La Bécane Vuargnéranne
- 26 août Sortie d'été** Saas Fee, Ski-Club
- 8 septembre Les Marchés d'Yvorne**
place du Torrent, Comité des Marchés
- 15 septembre Les Automnales d'Yvorne**, PROVY
- 13 octobre Les Marchés d'Yvorne**
place du Torrent, Comité des Marchés
- 21 octobre Ressat des Vignerons**, PROVY
- 24 octobre Brisolée avec les aînés de la paroisse**
salle de la paroisse d'Aigle, Paroisse
- 27 octobre Soirée Fête de la Courge**
Collège de Versvey, Les Amis de Versvey
- 28 octobre Ressat d'Yvorne**, PROVY

The Mud Day revient!

22 SEPTEMBRE 2018, AIGLE / YVORNE

The Mud Day, c'est une course extrême, hors du commun, mettant à l'épreuve les capacités physiques et mentales des participants.

Sur un tracé de 13 kilomètres dans la plaine entre Aigle et Yvorne, 22 obstacles inspirés des parcours du combattant. Au menu de ce défi sportif à relever seul ou en équipe: de l'eau, de l'électricité, de la glace, mais surtout de la boue et de la gloire.

Renseignements et inscriptions:
www.themudday.ch

Copyright : The Mud Day Swiss



TOURNOI de PETANQUE

YVORNE - Pré-Nové - 11 août 2018

Le Bouchon d'Or - Yvorne



office
fusion

Simplifie la bureautique 1860 AIGLE
www.officefusion.ch

INSCRIPTIONS DÈS 8H00 - DÉBUT DES JEUX 9H00
CONCOURS EN DOUBLETTES OUVERT À TOUS

Inscriptions + repas de midi : **Fr. 25.-** par personne
25 pistes dont 13 couvertes - 1 licencié max. par équipe

Maximum 50 équipes, préinscription conseillée

Cantine, repas, boissons - Saucisses le soir

Inscriptions sur place ou par téléphone au 079 431 84 72

imprimerie



bach - yvorne

